L'Informateur

Bulletin d'information de Saint-Placide

JUIN 2016

LA CHRONIQUE DU MAIRE

Bonjour à tous,

Le soleil se pointe enfin le bout du nez et rapidement on s'empresse tous de réaliser les projets d'aménagement mûrement réfléchis durant l'hiver. Je vous rappelle que pour vous éviter tout frais imprévus ou déception, il est essentiel de communiquer avec le service d'urbanisme et des travaux publics pour vous informer de la réglementation et au besoin faire émettre un permis.

JÉROME MORIN,
Inspecteur municipal

UN NOUVEL INSPECTEUR MUNICIPAL EST EN POSTE À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE

Suite au départ de madame Line Grenier, nous sommes heureux d'accueillir monsieur Jérome Morin au service de l'urbanisme et des travaux publics. Diplômé en urbanisme de l'université de Montréal, il travaillait précédemment pour une municipalité comparable à la nôtre. Il lui fera plaisir de vous recevoir et de vous fournir plus d'informations. Que ce soit au niveau de la règlementation, un projet de rénovation, l'environnement ou les réseaux d'eau potable et usée, nous vous invitons à venir le rencontrer. Évidemment, comme son travail s'effectue également sur le terrain, il est toujours préférable d'appeler pour vous assurer de sa présence au bureau avant de vous déplacer ou de prendre congé pour venir le rencontrer.

BIENVENUE CHEZ NOUS !!!

La seconde édition de la journée des parcs a eu lieu le 4 juin dernier et c'est avec plaisir que nous avons dévoilé le tout nouveau coffre à jouets communautaire de jeux libres. Il sera laissé sur place, à la disposition des enfants, afin qu'ils puissent avoir accès à une foule d'objets nouveaux et divertissants lorsqu'ils fréquentent le parc. Une rotation du contenu sera effectuée ponctuellement afin de les surprendre. Nous avons également profité de la magnifique journée ensoleillée pour mettre en marche notre très populaire jeu d'eau et évidemment, pour cette journée, des jeux animés ont pris place pour le plus grand plaisir des familles qui s'étaient déplacées pour cette activité festive !

En terminant, je souhaite à tous les placidiennes et placidiens ainsi qu'à tous ceux qui se déplaceront chez nous une très agréable fête nationale ! Rencontrez-vous, rassemblez-vous et profitez des festivités les 23 et 24 juin !

Denis Lavigne, Maire

LE 6 JUIN DERNIER, LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL A RÉSOLU:

- De faire un don au Comité d'Aide Alimentaire des Patriotes qui vient en aide aux gens de Saint-Placide et qui fournit des denrées à l'Ouvroir de Saint-Placide;
- De faire un don à la Fondation Sercan en accordant une aide financière dans le cadre de la Course de canards « Jean-Guy Lefebvre »;
- De s'impliquer dans la réalisation de l'album des Finissants des élèves de 6e année de l'École de l'Amitié;
- De féliciter l'Association des Aventuriers de Baden-Powell pour l'organisation de la Journée Retour à la Terre et la compagnie Les Emballages Lacroix inc. qui a permis que l'activité se déroule sur son terrain contribuant ainsi à son succès;
- D'autoriser la signature d'un protocole d'entente pour l'entretien des bouées pour les années 2016, 2017 et 2018;
- De proclamer, à l'instar de l'Assemblée nationale, les 30 septembre, 2 et 3 octobre 2016 *Journées de la culture*;
- De renouveler l'adhésion à Tourisme Laurentides qui constitue un excellent véhicule pour nos organismes;
- De faire un don à la Société Arts et Culture afin d'aider l'organisme pour l'organisation des activités 2016;
- De faire l'embauche de M. Zachari Trottier à titre de préposé au quai municipal.

Prenez note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu lundi, le 4 juillet 2016 à 20 h à la Salle Jean-Paul-Carrières.

URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

FEUX EN PLEIN AIR (Brûlage d'herbes, de broussailles, de branches, de déchets ou autres)

La Municipalité de Saint-Placide s'est dotée d'un règlement **interdisant de faire des feux en plein air** soit dans une rue, la place publique, une cour privée ou ailleurs, sauf si la personne utilise un foyer ou un four extérieur muni d'un pare-étincelle dans la cour arrière et à plus de 2.5 pieds de la ligne séparatrice de propriété. Si la fumée se dirige chez un voisin soyez diligent et éteignez-le immédiatement !

Les policiers de la Sûreté du Québec émettront des contraventions à toutes les personnes qui feront un feu sans respecter le règlement municipal. Une contravention au règlement entraînera une amende minimale pour la première infraction de **100 $**.

VOTRE COLLABORATION EST ESSENTIELLE POUR VIVRE EN HARMONIE LES UNS AVEC LES AUTRES !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il est de votre obligation de vous procurer un permis à la municipalité avant d'entreprendre des travaux de rénovations, de construction accessoire ou principale, d'agrandissement ou de réfection. Afin de vous aider dans votre démarche, il est préférable de communiquer avec le service d'urbanisme et travaux publics afin d'évaluer le potentiel de votre projet et vous informer des procédures à effectuer pour l'émission de tout document. En tant que propriétaire, investir dans vos rénovations ou dans vos améliorations résidentielles peut parfois être très coûteux. Si vous projetez à court terme ces rénovations et que le budget est plutôt serré, pourquoi ne pas vous informer des crédits ou subventions admissibles ? Avec un peu de chance, vous pourriez économiser plusieurs milliers de dollars et débuter votre projet rapidement !

Visitez les sites Internet de Revenu Québec, Service Canada, SCHL et autres organismes et rechercher des programmes tels que Rénoclimat et ÉcoRénov. Un projet de rénovation ça commence toujours par une évaluation budgétaire, soyez vigilant et vous y gagnerez !

Jérome Morin, urbaniste
450-258-2305 poste 229.

LOISIRS ET SPORTS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaire

Mardi : 14 h à 21 h
Mercredi : 14 h à 16 h
Jeudi : 14 h à 16 h
Vendredi : 14 h à 21 h
Samedi : 10 h à 14 h

Pour Information (450) 258-1780

Inscris-toi à ta bibliothèque Du 28 juin 2016 au 30 août 2016

JOURNÉE HOT-DOG AU MARCHÉ DE LA PLACE
DIMANCHE 19 JUIN 2016, DE 10 H À 14 H

Tous les items sont à 1 $

Venez en grand nombre !
Tous les profits iront au camp de jour !

Organisé en collaboration avec le Marché de la Place de Saint-Placide

INSCRIPTIONS AU HOCKEY MINEUR

HOCKEY MINEUR - Association du Hockey mineur du Lac des Deux-Montagnes

Pré-novice : 735 $ Novice à midget : 785 $

Inscriptions au bureau municipal du 18 au 22 juillet 2016 pour les résidents de Saint-Placide. Toute inscription reçue après cette date sera sur une liste d'attente.

ACTIVITÉ ADMISSIBLE À L'AIDE FINANCIÈRE POUR SPORT FÉDÉRÉ. CONSULTEZ L'INFORMATEUR DE MAI 2016 SUR NOTE SITE INTERNET www.municipalite.saint-placide.qc.ca POUR PLUS DE DÉTAILS OU COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DES LOISIRS AU 450 258-2305.

BABILLARD COMMUNAUTAIRE

DES NOUVELLES DE LA COOPÉRATIVE RÉGIONALE DE SOLIDARITÉ-SANTÉ

Notre Coopérative régionale de solidarité-santé a déjà 1 an. Malheureusement, nous ne pouvons pas dire que le bébé se porte à merveille : le nombre de membres est insuffisant, le peu d'administrateurs au CA rend la tâche très lourde, le moratoire du CISSS empêchant l'installation d'un centre de prélèvement retarde l'embauche d'une infirmière et la grande difficulté à intéresser un ou des médecins nous place actuellement dans une impasse. Tous ces facteurs réunis nous empêchent de vous offrir les services tant attendus. Toutefois les travaux ont avancé afin de rendre les locaux fonctionnels pour le médecin et l'infirmière.
Bien sûr, une coopérative santé est rarement opérationnelle au bout d'un an d'existence. Il faudrait prolonger les démarches et pour ce faire, le CA a BESOIN de sentir l'appui de la population. Vous avez tous reçu le dépliant vous invitant à devenir membre. Téléphonez au 450-412-0687, nous vous ferons parvenir une fiche d'inscription (ces fiches d'inscriptions sont aussi disponibles à la municipalité). Remplissez-la et retournez-là au : 77, 2ième avenue, casier postal 3, Saint-Placide (Québec) J0V 2B0. L'essoufflement du CA est réel, nous avons un urgent besoin de personnes prêtes à se joindre à l'équipe. Un coup de fil au 450-412-0687 pourrait apporter un vent de fraîcheur et l'aide méritée. Nous sommes actuellement à la recherche de professionnels de la santé qui aimeraient louer un local et offrir des services ne serait-ce qu'à temps partiel : psychothérapeutes, massothérapeutes, ostéopathes… prenez contact avec nous au 450-412-0687, nous serions heureux de vous faire voir nos beaux bureaux, à un coût abordable. Votre présence animerait déjà la coopérative-santé. **L'Assemblée générale prévue pour mardi le 28 juin**, en soirée, sera un point tournant en ce qui concerne la survie de la coopérative. Nous vous y attendons en grand nombre.

POUR MIEUX VOUS SUIVRE… SUIVEZ-NOUS!
LE CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DÉMÉNAGE

Dès le 20 juin prochain, le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Deux-Montagnes (CJEDM) occupera de nouveaux locaux situés au 2801, boulevard des Promenades, local 120-B, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, à même le complexe commercial Les Promenades Deux-Montagnes. D'ici le 15 juin prochain, le CJEDM reçoit sa clientèle à ses bureaux du boulevard Arthur-Sauvé à Saint-Eustache. Rappelons qu'une fermeture est prévue les 16 et 17 juin et que dès le 20 juin, le CJEDM sera en opération dans ses nouveaux locaux à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Les informations de contact demeurent les mêmes :

Téléphone 450 974-1635
www.cjedm.qc.ca info@cjedm.qc.ca
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC Deux-Montagnes

L'incontournable organisme pour la réussite des 16-35 ans dans la MRC—Le CJEDM a pour mission de guider et d'accompagner les jeunes de 16 à 35 ans de la région dans leur cheminement vers l'emploi et les études en offrant des services gratuits en recherche d'emploi, en orientation, en prédémarrage d'entreprise et par l'entremise de différents projets d'intégration au marché du travail.

Informations: Lyne Doth,
Directrice générale
l.doth@cjedm.qc.ca| 450 974-1635 (poste 236)

VENEZ FÊTER LA SAINT-JEAN À SAINT-PLACIDE AU PARC ADÉLAÏDE-PAQUETTE

HORAIRE DES ACTIVITÉS

JEUDI 23 JUIN 2016

9 h Envolée de cloches à l'église

18 h Ouverture du site, Restaurant et Bar

20 h Envolée de ballons
Préouverture par des jeunes
20 h 30 Cérémonial, discours patriotiques et levée du drapeau
20 h 45 Spectacle musical gratuit en plein air avec Joël Marinier et le Groupe **« ENT'NOUZOTE »**
21 h 45 Feu d'artifice des pompiers du Service des incendies de la Municipalité de Saint-Placide
22 h Reprise du spectacle
23 h Feu de joie de l'Association des Pompiers de Saint-Placide
24 h Fermeture du site

VENDREDI 24 JUIN 2016

8 h Marché aux puces du Cercle des Fermières
9 h Installation des jeux gonflables
(au gymnase de l'école en cas de pluie)

13 h Tournoi annuel de pétanque des Bons vivants derrière le presbytère

16 h Fin des jeux gonflables

VENEZ EN GRAND NOMBRE
FÊTER AVEC NOUS LA FÊTE NATIONALE !
N. B. Consommations et restauration sur les lieux

Organisé par le Comité d'organisation de la Saint-Jean en collaboration avec la Municipalité de Saint-Placide.

ENVIRONNEMENT

ATTENTION À LA BERCE DE CAUCASE

L'herbe à poux est une mauvaise herbe très répandue au Québec. Elle est présente de mai à octobre et meurt aux premières gelées à l'automne. La pollinisation de l'herbe à poux s'échelonne de la fin juillet au mois d'octobre, à des périodes où la majorité des autres plantes allergènes ne produisent plus de pollen. La plus grande quantité de pollen se dépose dans un rayon de 800 mètres du plant. N'hésitez pas à l'arracher !

La berce du Caucase est nuisible pour la santé et pour l'environnement. Lorsqu'elle colonise un milieu, elle nuit à la croissance des autres plantes qui y sont présentes. Elle déstabilise les écosystèmes et elle contribue à l'érosion des berges. Il ne faut jamais la semer, la planter, la multiplier ou la transporter. Le contact avec la sève de cette plante provoque des réactions de la peau douloureuses qui ressemblent à des brûlures. Lorsque l'on doit la manipuler, il faut se protéger avec des gants et des vêtements longs.

Source : http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

Lise Lavigne, directrice générale de la Municipalité

QU'à sa séance ordinaire du 6 juin 2016, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide a adopté le Règlement numéro 2016-06-02 abrogeant le règlement numéro 08-08-2001 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.

QUE toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet pendant les heures normales d'ouverture du bureau municipal.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 8 juin 2016.

Lise Lavigne
Directrice générale

La municipalité de Saint-Placide renouvelle son adhésion au programme des Fleurons du Québec !

La classification des fleurons (de 1 à 5 fleurons) constitue une reconnaissance de prestige qui pousse les municipalités et leurs citoyens à embellir en permanence leurs aménagements horticoles et paysagers. La municipalité se prépare donc fébrilement à recevoir, au cours de l'été, la visite d'évaluation des classificateurs des Fleurons du Québec. Ceux-ci visiteront 60 % de notre territoire et évalueront les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public. Nous invitons donc toutes les entreprises et tous les citoyens à jardiner et embellir leur milieu de vie et l'accès à leur propriété, afin de contribuer à l'obtention de notre (4e ou 5e) fleuron et à la fierté de notre municipalité! Pour informations, communiquez avec madame Johanne Béliveau, coordonnatrice des loisirs et des communications au 450 258-2305 poste 231.

AGENDA COMMUNAUTAIRE

Date—Heures	Activité	Endroit	Information
14, 21 ET 28 JUIN	PÉTANQUE À L'EXTÉRIEUR	DERRIÈRE LE PRESBYTÈRE	ROBERT THERRIEN 450-537-1781
14 JUIN, 19 H 30	ASSEMBLÉE MENSUELLE CERCLE DE FERMIÈRES	SALLE JEAN-PAUL-CARRIÈRES	ROBERT THERRIEN 450-537-1781
15 JUIN, 19 H	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LES BONS VIVANTS	SALLE JEAN-PAUL-CARRIÈRES	ROBERT THERRIEN 450-537-1781
23 ET 24 JUIN (Voir programmation p.3)	FÊTE NATIONALE	PARC ADÉLAÏDE-PAQUETTE	450-258-2305
27 JUIN, 19 h	ASSEMBLÉE CITOYENNE Comité de développement	SALLE JEAN-PAUL-CARRIÈRES	450-258-2305